

SALLE DE SPECTACLE "L'ESPACE 1500"

Salles pour une vacation	Tarif 1 Associations d'Ambérieu en Bugey et institutions		Tarif 2 Associations extérieures, autres collectivités		Tarif 3 Locations commerciales et politiques	
MOZZANINO						
Salle + scène + loges + bar	367,50 €		525,00 €		735,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 115,00 €	Après minuit 165,00€	Journée 165,00 €	Après minuit 230,00 €	Journée 220,00	Après minuit 330,00 €
Gradins (prix fixe)	210,00 €		315,00 €		420,00 €	
Cuisine du bas (prix fixe)	Gratuit		Gratuit		Gratuit	
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 2 techniciens)	800,00 €		1 200,00 €		1 400,00 €	
DUMESNIL - ULMANN - BIGOT						
Salle	63,00 €		94,50 €		126,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 26,00 €	Après minuit 38,50€	Journée 38,50 €	Après minuit 49,00 €	Journée 49,00	Après minuit 61,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400,00 €		600,00 €		700,00 €	
BIGOT + CUISINE						
Salle + cuisine	94,50 €		136,50 €		189,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 31,50 €	Après minuit 42,00 €	Journée 42,00 €	Après minuit 51,50 €	Journée 63,00	Après minuit 73,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400,00 €		600,00 €		700,00 €	
GALERIE MALRAUX (BAR)						
Salle	94,50 €		136,50 €		189,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 31,50 €	Après minuit 42,00 €	Journée 42,00 €	Après minuit 51,50 €	Journée 63,00	Après minuit 73,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400,00 €		600,00 €		700,00 €	

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20251219-DEL_2025_07_10-DE
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Tarifications forfaitaires applicables à l'Espace 1500

Type	SALLE MOZZANINO	AUTRES SALLES	MANIFESTATIONS EXTERIEURS
Pénalité pour dépassement d'horaire imprévu le jour de la manifestation	Application du tarif après minuit en vigueur pour l'heure au-delà de la vacation	Application du tarif après minuit en vigueur pour l'heure au-delà de la vacation	
Ménage (tarif forfaitaire)	facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation	facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation	
Mise en place salle (installation et démontage parterre, chaises et tables) selon plan d'implantation de l'évènement	500,00 €	250,00 €	
Technicien supplémentaire son et lumière	50 € par heure et par technicien		
Heures supplémentaires forfait son et lumière par technicien et au-delà des 10 h de travail	90 € par heure et par technicien		
Service de représentation incendie + Agent de Sécurité (ADS)	facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation		
Agent de Sécurité (ADS)			facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation
Remplacement matériel cassé	Facturation selon tarif public du fournisseur		
Forfait pénalité annulation tardive	50% du montant de la location		
Immobilisation de salle	50% du prix de la vacation		

**TARIFICATION ESPACE 1500 POUR LES MANIFESTATIONS DE TYPE T
(Salons, foires, expositions)**

Selon les vacances : 8h00 - 13h00 / 14h00 - 19h00 / 20h00 - 24h00

Evènement classé type T se déroulant sur minimum 2 jours (montage et démontage inclus), les jours de gratuité accordés n'entrent pas en compte dans le calcul du coefficient.

Application du tarif journalier équivalent à 2 vacations et une immobilisation de salle pondéré par un coefficient variable en fonction du nombre de jours

Nombre de jours & Coefficient :

2	1,8
3	2,6
4	3,3
5	4

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20251219-DEL_2025_07_10-DE
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025